



Charte éthique et sportive

Toute joueuse, joueur, entraîneur, coach, parent prend connaissance de la charte éthique et sportive du club et s'engage, par sa signature, à la respecter.

Chacun prend acte qu'en cas de contravention à la présente charte il s'expose à des sanctions.

1. Engagement des joueuses et joueurs

Dans sa pratique du football au sein du club, chaque joueuse et joueur s'engage notamment à :

- Se conformer en tout temps aux règles de jeu, à l'esprit du football et du sport en général.
- Bannir et refuser toute forme de violence dans le cadre de la pratique du sport.
- Respecter tous les acteurs de la pratique du football au sein du club, notamment ses coéquipiers, les entraîneurs, le staff technique mais aussi les adversaires et les supporters, et ce sans discrimination aucune.
- Porter une attention particulière au respect du corps arbitral durant les matchs et les compétitions, tant sur le terrain de jeu qu'en dehors.
- Adopter un comportement irréprochable et veiller à toujours faire preuve de fair-play, tant sur le terrain de jeu qu'en dehors.
- Être à l'écoute et respecter les directives des entraîneurs et des dirigeants du club.
- Prendre soin des infrastructures et des équipements mis à disposition tant dans l'enceinte du club que durant les rencontres à l'extérieur.
- Veiller à serrer la main de l'arbitre et des adversaires avant et après chaque rencontre.
- Être présent de manière régulière et ponctuelle aux séances d'entraînement ainsi qu'à toute convocation de l'entraîneur.
- Informer suffisamment à l'avance son entraîneur de toute indisponibilité ou absence à un entraînement (*le midi du jour d'entraînement*) ou une rencontre (*2 jours à l'avance avant le match*).



Charte éthique et sportive

2. Engagement des entraîneurs, coach et du staff technique

Les entraîneurs, coaches et les membres du staff technique s'engagent à :

- S'investir pleinement dans la formation des joueurs, quel qu'en soit l'âge ou la catégorie.
- Veiller prioritairement et en tout temps à la santé et à la sécurité des joueuses et joueurs.
- Inculquer aux joueurs une éthique sportive conforme aux valeurs véhiculées par le club.
- Adopter un comportement exemplaire à l'égard des joueuses, joueurs, des autres entraîneurs, des parents, des supporters, des dirigeants et des adversaires.
- Respecter le corps arbitral et les institutions sportives tout en veillant à ce que les joueuses et joueurs en fassent de même.
- Communiquer et rapporter aux dirigeants toute question ou information nécessaires au bon fonctionnement général du club.
- Tenir un discours positif et mesuré envers les joueuses et joueurs, notamment les plus jeunes.
- Si nécessaire, sanctionner de manière juste et impartiale le mauvais comportement de ses joueuses et joueurs.
- Saluer l'arbitre et l'adversaire au début et à la fin de chaque rencontre ;

3. Engagement des parents de joueuses et joueurs

Chaque parent dont l'enfant porte les couleurs du club s'engage à :

- Respecter l'autorité des entraîneurs à l'égard de son enfant, dans le respect des droits de ce dernier, dès sa prise en charge à l'intérieur des structures du club.
- Communiquer aux entraîneurs toute information importante ou utile relative à la santé et à la sécurité des joueuses et joueurs.
- Respecter la ponctualité des convocations aux entraînements et aux matchs.
- Respecter les installations, le cadre et le matériel mis à la disposition des joueuses et joueurs.
- Prévenir l'entraîneur en cas d'indisponibilité de son enfant pour un entraînement ou un match.

Charte adoptée en séance du comité du FC Saint-Maurice le 11 novembre 2025.



Charte éthique et sportive

- Respecter les choix de l'entraîneur dans l'exercice de ses fonctions sportives et éducatives.
- Adopter un comportement exemplaire en dehors du terrain vis-à-vis de son enfant, des autres joueuses et joueurs, des entraîneurs, des dirigeants et de l'adversaire.
- Ne pas pénétrer sur le terrain et dans les vestiaires ainsi que toute zone réservée aux joueuses et joueurs.
- Respecter le corps arbitral et ses décisions durant les rencontres ;

Equipe :

Nom :

Prénom :

Signature :

Pour toutes les équipes juniors et juniors, les parents signent la charte.

Parents

Nom :

Prénom :

Signature :

Nom :

Prénom :

Signature :

La charte doit être signée par le joueur ou la joueuse et au moins un parent si le joueur ou la joueuse est mineur.e.

La charte doit être retournée auprès de l'entraîneur de l'équipe ou par mail à sportif@fc-st-maurice.ch

Charte adoptée en séance du comité du FC Saint-Maurice le 11 novembre 2025.